

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 96 (1960)  
**Heft:** 34

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

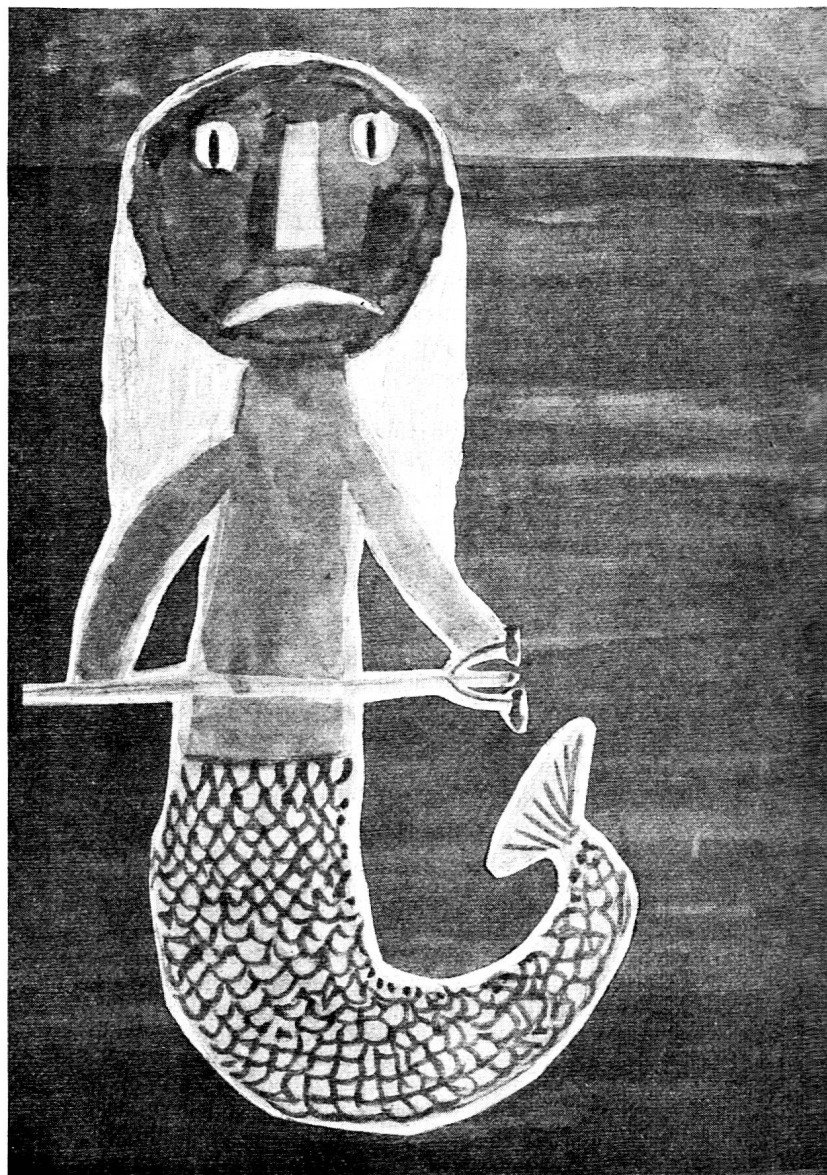
# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

exposition  
de dessins  
d'écoliers suisses  
palais de rumine  
lausanne  
2-23 octobre 1960



## Partie corporative

CONGRÈS SPR, BIENNE 1962

## Vers une école romande

Dans l'« Educateur » du 10 septembre, la **Commission intercantonale du rapport 62** manifestait pour la première fois son existence en lançant aux 3500 membres de la SPR un appel précis.

Il s'agissait d'informer son président de tout cas d'enfant ou d'adolescent ayant vu sa carrière scolaire entravée par le passage d'un canton romand à un autre.

La commission comptait sur un nombre important de réponses. Elle estime de première nécessité, en effet, de provoquer dans l'opinion publique un mouvement

en faveur d'une meilleure coordination scolaire en Suisse romande. Des contacts ont été pris ou le seront prochainement avec la rédaction de quotidiens d'information, avec des milieux professionnels ou syndicaux, qui manifestent un intérêt certain pour notre cause. Ces organes se disent prêts à renseigner leurs lecteurs, à condition de pouvoir tabler non seulement sur des considérations générales, mais aussi et surtout sur des faits.

D'où l'évidente nécessité pour nous de connaître ces faits. Or, la commission n'a reçu jusqu'ici, après trois semaines, **que deux réponses**, dont l'une n'émane d'ailleurs même pas d'un affilié à la SPR.

L'une vient d'un collègue genevois, et l'autre d'un directeur d'une école secondaire d'un bourg neuchâtelois, qui à lui seul signale cinq cas survenus entre 1955 et 1959, tous d'un grand intérêt.

Les six cas parvenus jusqu'ici à notre connaissance seraient vraiment les seuls de Suisse romande ?

La commission voudrait bien l'admettre, et certainement aussi les congressistes de Bienne qui, ouï leur rapporteur Pangloss conclure que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, seraient rendus bientôt à leurs ébats joyeux.

Mais la réalité serait-elle autre ? Cachés derrière le mur de silence de 3498 non-répondants, n'y aurait-il pas encore beaucoup de cas d'enfants, de familles qui ont souffert et souffrent encore d'une situation dont nous sommes, par notre mutisme, tacitement responsables.

C'est pourquoi la commission n'hésite pas à répéter mot pour mot son appel. Puisse son insistance fléchir votre insouciance.

## SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** Vers une école romande. — Vaud: L'eau: dessins d'écoliers — Postes au concours — Cercle lausannois des écoles enfantines — Société vaudoise de secours mutuels — Voyage d'études en France — Genève: A nos jeunes collègues — Un élément de revalorisation morale — UAEE: Sortie d'automne — Ciné-club interjeunesse — Neuchâtel: Ecole et apprentissage — Cartel — L'espéranto à l'école.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Des lectures pour la jeunesse — Bibliographie — Naissance d'une république heureuse: l'Ecole-Cité — Orthographe et rédaction « D'une pierre... trois coups ! » — Bulletin bibliographique.

## VAUD

## Cours de perfectionnement SPV 1960

Crêt-Bérard, 24 au 26 octobre

Inscriptions auprès de

Pierre Badoux, instituteur,  
Avenue d'Epenex 3,  
Chavannes/Renens.  
Tél. (021) 25 24 77.

Dernier délai: 5 octobre.

Spécifier: interne - externe.

(Voir programme et horaire détaillés, ainsi que conditions, dans l'« Educateur » du 24 septembre.)

## A tous les collègues.

Les cours de Crêt-Bérard offrent deux soirées:

— Lundi 24 octobre à 20 h. 15: récital de piano par Mme A. Denéréaz, professeur.

— Mardi 25 octobre à 20 h. 15: un film.

Les collègues non inscrits aux cours sont **cordialement invités** à ces deux soirées.

Le comité central.

## L'eau: dessins d'écoliers

Cette exposition s'ouvrira cet après-midi à 15 h. 30 en l'aula du Palais de Rumine par un vernissage auquel chacun est cordialement invité. Au cours de la manifestation, l'on entendra particulièrement une allocution du chef du DIP, M. Pierre Oguey; puis notre collègue Henri Mottaz, ayant relevé les caractères de l'expression plastique propres à l'adolescent (10-18

ans) et expliqué comment tirer parti des avantages et des inconvénients inhérents à ces tendances naturelles, dira, avant que l'on ne passe à la visite des œuvres exposées, comment on les aura choisies et groupées.

Précisons que le Neptune de la couverture de ce numéro est reproduit d'une gouache de Jean Beauverd (12 ans - Belvédère), et que l'affiche est un agrandissement d'un Esprit des Eaux de Gérald Henneberger (12 ans - Champittet).

Ceh.

## Postes au concours

**Gimel:** Maîtresse ménagère.

**Lavey:** Institutrice primaire. Entrée en fonctions: 24 octobre 1960.

**Method:** Institutrice primaire. Ne se présenter que sur convocation.

**Tartegnin:** Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement mis à disposition.

**Villars-Ste-Croix:** Maîtresse de travaux à l'aiguille.

## Cercle lausannois des maîtresses enfantines

Réunion générale d'ordre administratif où seront prises d'importantes décisions.

Présence indispensable.

A l'ordre du jour également: la Fête du Bois.

Mardi 11 octobre à 16 h. 30, salon rose du Café du Théâtre.

Le comité.

### Société vaudoise de secours mutuels Collectivité SPV

Dès aujourd'hui, la nouvelle adresse du secrétaire-caissier est la suivante :

**Fernand PETIT, Gottettaz 16, LAUSANNE**

P.S. — Pour les demandes de feuilles maladie, prière d'utiliser la carte postale de préférence au téléphone, dans la mesure du possible.

### Voyage d'études en France

Les lecteurs de l'« Educateur » ont pu lire dans le numéro du 25 juin 1960 une série d'articles relatant le voyage d'études fait l'an dernier en Belgique par un groupe d'enseignants et d'étudiants.

Nous organisons cet automne, dans le cadre du Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire vaudois, un voyage analogue en France pour y étudier le système scolaire et visiter des établissements de différents types.

On sait que par décret du 8 janvier 1959 les bases d'une réforme importante ont été jetées. Il est intéressant pour nous de prendre un contact direct avec nos voisins au moment où leur organisation scolaire se trouve à un tournant important.

Ce voyage est destiné non seulement aux étudiants et aux stagiaires de l'enseignement secondaire, mais à tous les enseignants primaires et secondaires suisses romands qui s'y intéressent.

Pour différentes raisons nous avons préféré prendre pour centre de nos études Dijon plutôt que Paris. Siège d'une Académie, la belle cité bourguignonne est en me-

sure de nous présenter toute la gamme des institutions scolaires françaises. Nous pourrions les étudier dans des conditions à certains égards plus favorables que dans la capitale française. Il sera probablement possible de nous y rendre en auto, ce qui facilitera nos déplacements sur place.

**Le programme** du voyage est, dans ses grandes lignes, le suivant :

Lundi 24 octobre : 11 h., rendez-vous à Dijon. Exposé par l'inspecteur d'académie. L'après-midi, visite de la ville.

Mardi 25 et mercredi 26 : visites de différents types d'écoles.

Jeudi 27 : excursion à Beaune et dans le vignoble.

Vendredi 28 : visites d'écoles.

Samedi 29 : visite du Centre de Documentation pédagogique et discussion de synthèse avec les autorités scolaires. Retour en Suisse dans l'après-midi.

Dans la mesure du possible, les visites seront organisées de façon que chaque participant puisse voir le type d'école auquel il s'intéresse particulièrement.

**Logement** : dans un hôtel simple ; repas à la Cité universitaire.

**Voyage** : en auto, si nous disposons d'assez de voitures, sinon en train.

**Coût approximatif** : Fr. 100.—. Ce prix comprend : le logement et la nourriture. Les stagiaires peuvent recevoir un subside de Fr. 50.—.

Les personnes intéressées par ce voyage voudront bien envoyer leur inscription d'ici au **7 octobre**, à Georges Panchaud, professeur à l'Université, 7, av. Davel, Lausanne.

## GENÈVE

### A nos jeunes collègues

Vous avez reçu en juin un brevet d'instituteur ou d'institutrice couronnant brillamment vos études pédagogiques. Si celles-ci ont pu vous paraître rudes parfois, c'est que le métier par vous choisi est le plus difficile qui soit. En effet, pour l'exercer efficacement, il ne suffit pas de posséder seulement des techniques, mais aussi une maîtrise de soi et une autorité sans défaillances. Comme la vocation d'enseigner sans les capacités adéquates ne conduit guère au succès, il faut acquérir ces dernières au prix d'un effort soutenu, d'une sévérité sans compromis vis-à-vis de soi-même. C'est ce que vos professeurs et maîtres de stage ont cherché à vous inculquer avec plus ou moins de succès.

Votre brevet en poche prouve néanmoins que vous ne vous êtes pas laissés décourager par les vicissitudes de votre laborieux apprentissage, dont vous vous souviendrez avec émotion, les mauvais moments vécus étant le sel du passé, le levain des bons souvenirs.

Dans les luttes que vous aurez à soutenir à la ronde, sachez que dans chaque bâtiment d'école vous pourrez compter sur l'aide d'un collègue plus ancien que vous. Mais allez à lui, car il ne saurait deviner toutes vos difficultés. Et la confiance appelle la confiance. Sachez aussi qu'il existe une « Union des instituteurs » groupant la quasi-totalité des enseignants primaires et enfantins qualifiés, en laquelle vous trouverez la possibilité de défendre vos intérêts professionnels, la protection de votre liberté de citoyen... et l'amitié de vos collègues, ainsi que la joie de leur apporter en retour une précieuse collaboration.

Chers jeunes collègues, dont le nom figure ci-dessous, soyez donc les bienvenus parmi nous, en entrant dans nos rangs.

E. F.

### Brevet

#### d'aptitude à l'enseignement primaire

Classes ordinaires :

Mme Geneviève Bachmann ; Mlle Danielle Badoux ; Mme Jeanne Blanchet ; Mlles Evelyne Chalut, Marthe Délez ; Mme Eliane Favre ; Mlles Liliane Fluck, Denise Frossard, Christiane Gaudard, Jeanine Giacchetto, Béatrice Hurst ; Mmes Ariane Maeder, Sylviane Messey ; Mlles Monique Milhan, Michèle Oberson ; Mmes Marthe Ostermann, Jeanine Palaia ; Mlles Françoise Perrier, Jacqueline Poncet ; Mme Claire-Lise Racine ; Mlle Yolande Rial ; Mme Anne-Lise Schaerlig ; Mlle Violette Urfer ; MM. Serge Engel, Michel Hagmann, Claude Isabella, Paul Mayenzet, Denis Perrenoud, Gilbert Racine.

Classes spéciales :

MM. Robert Bréchet, Pierre Loizeau.

#### Enseignement enfantin

Mme Lucette Baud ; Mlle Ruth Blust ; Mme May-Christiane Burri ; Mlle Françoise Favre ; Mme Suzanne Isaak ; Mlles Huguette Pachoud, Marjorie Périer, Arlette Racheter, Françoise Vallon, Pierrette Vontobel ; Mme Marcelle Woodtli.

### Un élément de la revalorisation morale

Notre démocratie, sa structure et ses principes fondamentaux ne doivent-ils pas être sauvegardés avec le concours de toutes celles et de tous ceux qui éduquent et enseignent la jeunesse ? Cette question, nous l'avons posée dans notre dernier article. Nous commencerons d'y répondre aujourd'hui.



Parmi toutes les disciplines que nous devons enseigner, il en est fort peu qui nous posent des problèmes de conscience. Il est fort heureux en effet qu'il ne soit pas contestable que deux et deux font quatre et que le verbe s'accorde avec son sujet. Pourtant, parmi les disciplines dont l'enseignement nous met parfois, et même souvent, mal à l'aise, il y a l'éducation civique qui, nous l'admettons sans peine, revêt un caractère fondamental. Nous ne songeons pas à nier la valeur des bases de notre système démocratique ; nous tenons à le déclarer d'emblée afin d'éviter tout malentendu. Par contre, nous pensons qu'un tel enseignement est fructueux dans la mesure où l'instituteur et l'institutrice peuvent s'exprimer avec conviction et avec un sentiment très net d'honnêteté.

Nous n'aborderons pas ici les scandales divers que les élèves ne manquent pas de nous signaler. Nous nous attacherons à l'étude de la situation de l'instituteur sur le plan politique et aux répercussions que celle-ci peut avoir sur son enseignement.

Les leçons d'éducation civique ne seront données avec conviction et enthousiasme que par des femmes et des hommes qui ont toutes les qualités et tous les droits de citoyennes ou de citoyens. Or, ces conditions ne sont pas remplies à Genève puisqu'en vertu de l'art. 73 de la Constitution genevoise :

« Le mandat de député au Grand Conseil est incompatible avec toute fonction publique à laquelle est attribué un traitement permanent de l'Etat. »

Ainsi, les enseignants ne peuvent se faire entendre directement au sein du pouvoir législatif sous prétexte qu'ils sont payés par l'Etat. Quelles ont été les craintes du législateur ? Que nous nous votions trop facilement des augmentations de salaire ? Probablement, mais il eût été facile de remédier à cet inconvénient en empêchant légalement les députés-fonctionnaires de prendre part à un vote concernant leurs salaires, bien que nous soyons persuadés que ceux-ci le feraient d'eux-mêmes. Il semblerait que le Grand Conseil n'ait à régler que des questions financières ; ce serait oublier que la structure et l'organisation de l'école publique, par exemple, est du ressort du pouvoir législatif et que, lors des discussions concernant ce domaine, il est indispensable que les enseignants puissent s'exprimer sur un plan d'égalité. Nous en aurons la preuve lors de la discussion concernant la réforme de l'enseignement secondaire.

Si l'article 73 de la Constitution était abrogé, la République courrait-elle le risque de voir de trop nombreux fonctionnaires siéger au sein du Grand Conseil ? La réponse nous est fournie par l'exemple de la plupart des cantons suisses qui ne connaissent pas cette restriction aux droits des employés de l'Etat. Nulle part, les finances ont été déséquilibrées par la présence de trop nombreux fonctionnaires au pouvoir législatif. En effet, ceux-ci sont représentés de manière fort raisonnable (nous parlons du nombre et non de la qualité). Nous sommes donc convaincus que Genève ne peut rester en arrière dans ce domaine. C'est avec un vif regret, avec une réelle inquiétude que nous avons vu récemment un parti politique lancer une initiative en faveur du même genre d'incompatibilité pour la ville de Genève. Car, enfin, il n'y a pas besoin de longues explications pour montrer qu'il s'agit là d'une injustice. En effet, actuellement, de nombreux députés ou conseillers municipaux sont parfois directement intéressés sur le plan financier ou moral par les décisions que doit prendre le conseil dont ils font partie. Il suffit de penser aux avocats, aux entrepreneurs, aux agriculteurs, etc...

A l'heure actuelle, fort peu de nos collègues sont engagés dans la vie politique, c'est-à-dire actifs au sein d'un parti (la carte de membre ne suffit pas pour être actif). Pourquoi ? Souvent parce qu'ils ne veulent pas être l'objet de suspicions, parce qu'ils craignent d'être accusés de favoritisme et qu'ils veulent être à l'aise dans leurs relations avec les parents. Cette attitude est fort louable et parfaitement compréhensible. Pourtant, elle présente un grave inconvénient : elle met l'institutrice ou l'instituteur à l'écart des affaires publiques. Elle le **neutralise**, et nous savons combien cela est dangereux. Si les institutrices et les instituteurs ont parfois tant de peine à réagir, c'est sans doute parce qu'ils ont pris l'habitude d'être en dehors de la vie politique et peut-être même de la vie en général. Nous ne pouvons confondre **neutralité politique et confessionnelle en classe** avec **neutralisme** dans les affaires publiques. Les membres du corps enseignant et tous les fonctionnaires doivent être des **citoyens à 100 %**. Ils ne peuvent admettre des restrictions à leur liberté alors que l'art. 2 de la Constitution déclare :

« Tous les Genevois sont égaux devant la loi. »

Nous désirons ardemment que nos élèves soient demain des citoyennes et des citoyens libres, mais nous entendons jouir nous-mêmes de cette liberté. C'est un élément important de la revalorisation morale de notre profession.

E. P.

### UAEE - Sortie d'automne - Rappel

Le jeudi 6 octobre a lieu notre sortie d'automne. Nous visiterons la Commanderie de Compesières et nous nous restaurerons à La Chaumière, à Troinex.

Inscrivez-vous auprès de Mlle G. Hurni, Plan-les-Ouates, tél. 8 12 50 (et non le numéro que je vous ai indiqué par erreur samedi passé).

### Ciné-club interjeunesse

Une nouvelle saison commence pour le Ciné-club genevois des enfants de 12 à 15 ans. A cette occasion, le DIP répandra dans nos différentes écoles des circulaires qui renseigneront les maîtres tout en invitant les élèves.

Pour éviter de refuser de nombreuses inscriptions comme nous en avons été contraints l'an dernier, à cause du manque de places disponibles, nous consacrerons dorénavant deux séances pour la projection de chaque film. Ainsi, tout le monde sera satisfait.

Après bien des recherches, nous avons pu mettre sur pied l'intéressant programme qui suit :

**3 et 10 novembre 1960 : BARRY.** L'histoire du fameux chien saint-bernard qui a sauvé quarante personnes égarées dans les neiges. De Richard Cottier. Avec Pierre Fresnay.

**24 novembre et 1er décembre : AU GRAND BALCON.** Film d'acrobaties aériennes. Avec Pierre Fresnay et Georges Marchal.

**15 et 22 décembre : LE CIEL EST A VOUS.** Merveilles de l'aviation française. De Grémillon. Avec Charles Vanel et Madeleine Renaud.

**12 et 19 janvier 1961 : CONTINENT PERDU.** Voyage sensationnel dans l'Asie méridionale avec capture d'éléphants, et dans l'île Bornéo avec chasseurs de têtes.

**2 et 9 février : LA GRANDE AVENTURE.** De Suckdorff. Beaucoup d'imprévu et d'audace.

**23 février et 2 mars : ROBIN DES BOIS.** Avec Michael Curtis et Errol Flynn. Nouvelle mise en scène du film connu.

Tous ces films seront projetés dans la salle du ciné-

ma Scala, aux Eaux-Vives, les jeudis matin à 9 h. 15. Pendant les séances, des fiches explicatives seront remises aux jeunes spectateurs.

Chaque enfant devra opter pour la première ou la deuxième séance, pour lesquelles des cartes différentes seront vendues au prix de 5 francs.

Ces cartes d'abonnement seront remises contre paiement comptant aux guichets du cinéma Scala, aux dates et heures suivantes :

**Jeudi 13 octobre** : de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 45 à 17 h.

**Vendredi 14 octobre** : de 16 h. 30 à 18 h.

**Samedi 15 octobre** : de 14 h. 30 à 17 h.

**Lundi 17 octobre** : de 17 h. à 18 h.

Le Ciné-club est une excellente institution qui oriente la jeunesse dans l'art du cinéma et qui doit retenir l'attention de tous les éducateurs.

Comme l'an dernier, il nous manque encore du personnel pour assurer le contrôle des cartes à l'entrée et maintenir l'ordre pendant les séances. En conséquence, nous saurions vivement gré à nos collègues, dames et messieurs, qui voudraient bien consacrer quelques heures de leurs loisirs à la bonne marche de notre activité éducative.

Prière alors de s'inscrire auprès de M. J.-A. Comte, président, route de Ferney 159 a, Grand-Saconnex.

R. Chabert.

## NEUCHÂTEL

### Ecole et apprentissage

Fort des expériences faites dans les cantons de Genève et Vaud, bénéficiant de l'appui du Centre d'information et de « public relations » (CIPR) à Genève, nous organisons pour cet automne un premier cycle de visites d'établissements à l'intention des membres de la SPN.

#### Programme :

5 octobre :

Ecole d'agriculture, Cernier.

26 octobre :

« Ebauches S.A. », Fontainemelon.

9 novembre :

Porte-Echappement Universel, La Chaux-de-Fonds.

23 novembre :

Emile Egger et Cie, fabrique de pompes, Cressier.

7 décembre :

« Favag », Neuchâtel.

Les visites auront lieu le mercredi après-midi et comprendront chaque fois un entretien avec la direction des apprentissages des usines susmentionnées.

Nous souhaitons que nombreux seront ceux qui s'intéresseront à tout ou partie de ce programme touchant à l'un des points essentiels de nos responsabilités d'éducateurs.

#### Organisation :

Chaque visite sera préparée par l'envoi d'une circulaire d'information avec bulletins d'inscription aux correspondants de collège. *Le Comité central.*

### Cartel

Une assemblée des délégués a eu lieu le 23 septembre sous la vigilante présidence de M. Luc de Meuron.

Il ouvre la séance en félicitant Mlle R. Schweizer, représentante du Corps enseignant secondaire et professionnel, de son élection au Grand Conseil. Mlle Schweizer est la première femme qui siègera au Parlement neuchâtelois. Elle saura mériter cet honneur par sa compétence indiscutable et son dévouement.

Il signale ensuite l'anniversaire que célébrera le 24 septembre l'Union syndicale de Neuchâtel : la quarantième année de présidence de M. Pierre Reymond. Nous enverrons un télégramme de vœux et compliments à cet admirable collaborateur pour son fécond et exceptionnel labeur.

Puis il exprime sa satisfaction de la part active qu'a pu prendre notre Cartel au Congrès annuel du Cartel syndical cantonal par un exposé du secrétaire fédératif, M. Deppen, sur nos préoccupations présentes qui sollicitent la solidarité de tous les syndiqués.

La question des traitements nous retient ensuite essentiellement. La commission chargée de son étude a mis au point un certain nombre de principes de base qui nous sont communiqués. Ils sont adoptés à l'unanimité et seront soumis aux comités des sections, puis aux assemblées générales de celles-ci. Nos organes professionnels et la presse en général devront renseigner nos membres et le public. M. Deppen donne avec force statistiques éloquentes à l'appui que l'heure des revendications est revenue. Les diverses sections se réuniront pour être informées et discuter d'ici au 31 octobre, ensuite de quoi les présidents et M. Deppen se rencontreront, puis le Cartel sera convoqué.

W. G.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### L'espéranto à l'école

#### EXPOSITION

**mercredi après-midi 5 octobre 1960, de 14 h. à 17 h. 45  
au Collège primaire, Foyer**

Le but de cette manifestation est de présenter au corps enseignant, aux parents et aux élèves certains aspects de l'essor de la langue internationale et ce que cette langue peut apporter à l'école.

Des documents présenteront la littérature espérantiste, la vie du monde espérantiste (congrès, tourisme, fonctionnement de la chaîne des délégués-consuls, presse...), les manuels utilisés dans les écoles, le matériel récolté par les échanges interscolaires.

Cette exposition sera agrémentée des exposés suivants :

14 h. 30 : la littérature espérantiste.

15 h. : la grammaire de la langue internationale (donnant une idée complète de ce qu'il faut connaître pour pouvoir parler couramment l'espéranto).

15 h. 30 : l'espéranto à l'école.

16 h. : vie d'une ronde de « Graines au vent » (examen attentif du fonctionnement de la correspondance interscolaire selon la technique des rondes de « Graines au vent », lecture de textes, éclaircissements sur les possibilités offertes aux maîtres et maîtresses non espérantistes qui désireraient pourtant profiter des avantages de ces rondes.

16 h. 30 : questions et réponses.

Cette manifestation vous permettra de vous faire une idée exacte et objective du fait « espéranto ».

*Section neuchâteloise  
des éducateurs espérantistes.*

## Partie pédagogique

## DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

ŒUVRE SUISSE

Tel un arbre qui croît et embellit d'année en année et dont les branches ne cessent de grandir, l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse prospère d'année en année. Le **rapport annuel de 1959** est le 28e. Parcourons-le et arrêtons-nous aux événements les plus intéressants. Deux brillants résultats nous frappent. La vente des brochures OSL a atteint le **record** de 910 708 exemplaires. C'est là un succès hautement réjouissant et qui est dû uniquement au dévouement sans limites de collaborateurs bénévoles (3700, la plupart membres du corps enseignant). Si l'on se représente ce que cela constitue comme travail et organisation pour que les brochures parues dans les quatre langues soient offertes aux enfants dans le village le plus reculé de Suisse, un tel résultat prend toute son importance. Un autre succès fut la **recommandation sans réticence de la conférence des chefs de l'instruction publique**, recommandation adressée aux cantons et leur suggérant d'accorder dans une plus large mesure leur appui financier à l'OSL, en complément de la subvention fédérale annuelle. Il convient ici de mettre de nouveau en lumière l'effort du canton du Tessin qui depuis 13 ans a accordé à l'OSL un don de Fr. 1000.— et qu'il a maintenant doublé. Telle est la nouvelle voie de financement adoptée par l'OSL à la fin de l'exercice : solliciter l'appui des cantons en faveur du combat que mène l'OSL contre la littérature immorale et de mauvais goût.

Les chiffres du rapport annuel montrent clairement que l'OSL, œuvre d'utilité publique, ne peut accomplir sa tâche, qui consiste à offrir à la jeunesse des brochures saines et à prix modique, que si elle peut compter sur l'appui des pouvoirs publics. Le programme de 1959 compte **soixante brochures** publiées dans les quatre langues dont 34 en allemand, 13 en français, 9 en italien et 4 en romanche. Depuis sa fondation, l'OSL a publié 687 brochures ; voilà une réussite remarquable qui apparaît aussi dans le tirage total d'environ 16 millions de brochures OSL.

Grâce à l'OSL, tous nos bons écrivains spécialistes de la littérature juvénile, ainsi que nos illustrateurs peuvent s'adresser à nos enfants, les diriger et les influencer. L'OSL fait aussi bénéficier notre jeunesse des trésors de la littérature mondiale. L'OSL s'efforce de ne pas laisser tarir cette source. Le 28e rapport annuel en est une nouvelle preuve.

Dr W. K.

## JOURNAUX D'ENFANTS

A Lausanne s'est tenue, le 14 septembre, au Café Vaudois, sous la présidence de M. Adrien Martin, chef du Service de l'enseignement primaire, l'assemblée annuelle du Comité consultatif et de contrôle de « L'Ecolier romand » et « Cadet Roussel ».

Le président salue la présence de M. A. Perrot, président de la Société pédagogique romande, de Mme M. Nicolier, du Comité central de la Société pédagogique vaudoise, de M. Arthur Bertschi, secrétaire romand et délégué de la Fondation Pro Juventute. Il souhaite une chaude bienvenue, au sein du comité, à M. Gaston Falconnier, instituteur à Lausanne, délégué par la Société pédagogique vaudoise, en remplacement de M. J. Born, démissionnaire. Deux autres membres démissionnaires, MM. L. Jaccard, à Lausanne, et M. M. Na-

gel, à La Côte-aux-Fées, seront remplacés ultérieurement.

Dans un rapport vivant et détaillé, Mme Simone Cuendet, rédactrice des deux journaux, raconte avec humour et enthousiasme ses expériences et ses joies. Elle fait part de ses projets, spécialement en ce qui concerne les concours, toujours très goûtés des jeunes lecteurs. Elle dit son plaisir de faire travailler de jeunes collaborateurs, dessinateurs ou nouvellistes, qui la secondent beaucoup dans son effort de renouveau pour les publications.

M. Jean Poget, directeur du secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance et administrateur des journaux, présente le rapport administratif et financier. La compréhension de l'éditeur, la Fondation Pro Juventute, qui a pour la seconde fois en deux ans augmenté sensiblement sa subvention, permet de porter l'effort sur la présentation et l'amélioration des journaux, le souci financier étant moins aigu. La question de la propagande est abordée. Il est indispensable que l'effort de propagande soit intensifié, spécialement auprès des jeunes instituteurs et des enfants entrant au collège secondaire. Le nombre des abonnements marque une marche ascendante réjouissante ; on le doit en particulier aux membres dévoués du corps enseignant qui jouent le rôle d'intermédiaires entre l'administration et les abonnés. Le rapport des vérificateurs des comptes est présenté par M. Jean Petignat, instituteur à Epiquez (J.b.) et par M. Ch. Bonny, inspecteur scolaire à Neuchâtel, remplaçant Mlle Perrollaz, de Moutier, malade. Ce rapport est approuvé à l'unanimité, ainsi que ceux de l'administrateur et de la rédactrice.

## Bibliographie

**Manuel pour l'examen psychologique des enfants**, par R. Zazzo. Editions Delachaux et Niestlé, 1960. 435 p., 25 fr.

Le temps n'est plus où l'on croyait pouvoir, à l'aide d'un seul test, porter un jugement sur un enfant. Le psychologue d'aujourd'hui utilise toute une batterie d'épreuves pour explorer les multiples faces de la personnalité. Parmi les milliers de tests qui lui sont proposés, il choisit quelques épreuves auxquelles il se tient. Mais ces ensembles, qui groupent des apports d'origines très différentes, manquent parfois de cohésion.

Conscient de ce danger, M. René Zazzo, bien connu pour ses travaux psychologiques, a réuni en un volumineux ouvrage une série d'épreuves qui permettent un examen psychologique approfondi.

La première partie est consacrée à l'organisation motrice : 6 épreuves sur la dominance latérale, 3 épreuves de synchronie.

La deuxième partie étudie l'organisation temporelle et spatiale : trois épreuves de rythme, test de Piaget « droite - gauche », test de Head « main - œil - oreille », tests de gnosie digitale, épreuve d'organisation perceptive. Un chapitre particulièrement intéressant est consacré à l'étude d'un test adapté de Kohs-Goldstein, mais avec un matériel réduit.

Dans la troisième partie, qui traite de l'efficacité psychomotrice, R. Zazzo présente d'intéressantes considérations sur son test bien connu des 2 barrages.

Enfin, comme épreuves de personnalité, nous avons un test de persévérance et l'épreuve du Bestiaire.



## Naissance d'une république heureuse: l'Ecole-Cité (I)

« A quel point la discipline serait plus facile si l'on essayait une bonne fois de diriger une classe avec les élèves, et non contre eux. » Færster.

« Bannir ces procédés de répression extérieure et rigoureuse qui ne font que des esclaves ou des rebelles. » Færster.

Ce n'est pas l'actualité politique qui m'a incité à supprimer dans ma classe le régime despotique pour y introduire la démocratie ! Ni un mouvement révolutionnaire de mes sujets ! Je n'ai fait que mettre en pratique la méthode préconisée au début du siècle par deux grands pédagogues : l'Allemand F.W. Færster dans son livre admirable intitulé « L'Ecole et le Caractère » ; notre compatriote A. Ferrière dans son étude solidement charpentée sur « L'Autonomie des écoliers ».

De nombreux collègues de par le monde ont réalisé de fructueuses expériences dans ce domaine ; certains les ont relatées ; deux Suisses romands (MM. A. Chessex et H. Guignard) sont même à l'avant-garde du mouvement et ont fait part avec talent de leur réalisation (dans l'« Educateur », en 1910, 1919 et 1920 déjà).

Dès lors, pourquoi vouloir prendre la plume et m'attaquer à une tâche que d'autres ont déjà si bien remplie ?

Voici !

La démocratie à l'école présente de tels avantages et procure de telles satisfactions que j'éprouve le besoin de partager ma découverte avec tous ceux qui ignorent encore cette méthode ou ne savent comment la faire passer dans la réalité.

Car, si les Ecoles-Cités ont connu la vogue il y a quarante ans, qu'en est-il aujourd'hui ? Je m'étonne qu'on parle si peu de ce moyen miraculeux capable :

- de placer maître et élèves sur un plan de collaboration bénéfique ;
- de leur insuffler un nouvel enthousiasme et de leur faire aimer plus l'école ;
- de faciliter le travail en résolvant le problème de la discipline ;
- de préparer vraiment la jeunesse à une vie de citoyens autonomes en forgeant des personnalités.

### L'ÉCOLE ET LE CARACTÈRE

Færster, dans ce livre-clé (dont la lecture est des plus vivement recommandée) :

1. démontre la nécessité d'une formation du caractère à l'école ;
2. propose d'imprégner toute la vie scolaire et la vie tout court d'un Idéal élevé, si possible religieux ;
3. affirme qu'alors il sera possible de substituer à la contrainte extérieure du maître une discipline intérieure librement consentie ;
4. présente dans ce sens une réforme de la discipline scolaire avec sa réalisation pratique : l'Ecole-Cité.

#### 1) La formation du caractère nécessaire à l'école.

En 1909, Færster lance un cri d'alarme qui n'a pas encore été entendu : la maîtrise des forces naturelles travaillant en nous n'a pas suivi le progrès fabuleux des sciences ; la civilisation industrielle doit, pour le bonheur de l'humanité, se fonder sur le triomphe de l'homme intérieur, la maîtrise de soi, le culte du sacrifice et l'amour ; le premier devoir des éducateurs est de préparer un retour à la vie intérieure.

Georges Duhamel, à la fin de la première guerre mondiale, le répétait en ces termes dans sa « Possession du Monde » : « C'est vers les ressources du cœur que se tourne notre espoir. Trahis par cette intelligence savante dont les œuvres formidables ont parfois le visage même de la bêtise, nous aspirons au règne du cœur ; tous nos désirs vont vers une civilisation morale, seule capable de nous exalter, de nous assouvir, de nous protéger, d'assurer l'épanouissement réel de notre race. » ... « Cessons d'humilier la culture morale, seul gage de paix et de bonheur, devant le génie irresponsable et insoumis qui hante les laboratoires. »

Il ne s'agit pas de rabaisser l'éducation intellectuelle, il faut dire qu'elle ne suffit pas : le but de l'école n'est pas que de transmettre des connaissances, mais aussi de former des caractères capables de se gouverner, de soutenir un Etat libre et de le faire progresser.

Science sans conscience n'est que ruine de l'âme a déjà dit Rabelais, et, plus près de nous, Duhamel : « La civilisation scientifique, ..., nous a prodigué tant d'amertume que nous ne pouvons plus l'abandonner à sa dévorante activité sans contrôle. Il faut l'utiliser comme une servante et non plus l'adorer comme une déesse. »

Du reste, la culture intellectuelle est soumise à des conditions morales :

- pour penser objectivement, il faut être libéré de son tempérament ;
- le rendement intellectuel dépend souvent de bonnes habitudes morales qui libèrent l'esprit ;
- les chercheurs ont besoin de sérieux, d'ardeur, de patience, de persévérance, de précision, toutes qualités qui s'obtiennent par la culture du caractère et qui sont utiles au succès de n'importe quelle carrière professionnelle.

Avoir du caractère est un gage de santé physique et mentale :

- cela permet de s'affranchir des influences extérieures de la lâcheté, de la mollesse, et de vivre joyeusement son rêve au lieu de rêver sa vie ;
- une force intérieure est nécessaire pour faire voir dans la souffrance elle-même un chemin qui mène à la force. Duhamel encore le dit : « Il est des douleurs qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas fuir. Elles sont la rançon même du bonheur. C'est à travers elles que nous cheminons vers notre épanouissement. »

#### 2) L'école et l'Idéal de vie. Méthode de l'enseignement moral.

Pour que l'homme s'élève, il faut qu'il sache s'incliner devant quelque chose d'infiniment plus haut qu'il cherchera à atteindre.

Or, notre temps a perdu ce respect ; notre régime éducatif manque d'une conscience et d'un but élevés, clairement et constamment présents ; nos programmes proposent une concurrence de toutes les spécialités imaginables mais manquent d'une vérité centrale, d'un idéal conducteur. La pédagogie doit être complétée par la science de l'Idéal.

Dans nos classes, cette morale doit tenir compte des diversités confessionnelles, s'exprimer en termes purement pédagogiques.

Mais il faut se garder de confondre prédiction et éducation morale : le mieux est de partir de l'intuition vivante ; non pas de la loi, mais de l'enfant, de ses expériences. La vérité n'apparaîtra plus comme quelque chose d'abstrait qui, du dehors, prétend s'imposer

à la vie, mais comme la solution la plus mûrie aux problèmes concrets de la vie même.

Ainsi, que le maître n'hésite pas à interrompre son enseignement pour amorcer (à propos d'un incident ou si la branche s'y prête) une *cure d'âmes*, comme dit Pestalozzi ; les enfants eux-mêmes trouveront, par exemple :

- que les marques extérieures de la politesse ont une valeur spirituelle ;

- que la ponctualité n'est pas un asservissement mais un moyen de développer sa volonté ;

- que rendre un objet trouvé ou respecter la propriété publique, c'est simplement faire preuve d'honnêteté ;

- que la nervosité envers le voisin peut se maîtriser par un peu de patience et de charité ;

- qu'étudier objectivement les jugements portés et colportés sur autrui est une forme de l'amour du prochain ;

- que le mensonge et la tricherie sont des signes de lâcheté ;

etc.

On peut décider aussi de consacrer régulièrement quelques minutes par jour à de tels entretiens sur un sujet fixé à l'avance ; le maître sollicite les expériences et pensées des enfants ; il les rectifie et les met au point.

Toutes les branches d'enseignement peuvent être pénétrées d'esprit moral :

- les mathématiques apparaissent comme l'école primaire de la vérité et de l'exactitude ; savoir compter, plus tard tenir son ménage, conduit à l'autonomie ;

- physique et chimie célèbrent la maîtrise de l'esprit sur la matière ;

- l'histoire et la géographie permettront de lutter contre un patriotisme étroit et d'ouvrir les esprits aux bienfaits de la coopération et de la solidarité ;

- l'orthographe doit être présentée comme un excellent exercice d'attention volontaire ;

- la gymnastique est la soumission du corps à l'esprit ; elle lutte contre la mauvaise tenue, la paresse et la mollesse ;

etc.

Il faut aussi indiquer aux jeunes comment ils peuvent prendre eux-mêmes en mains leur éducation, par exemple :

- accroître leur force de volonté pour le bien en se retenant de babiller, en ravalant une plaisanterie douteuse, en luttant contre le rire blessant ou déplacé, en s'imposant un travail pendant les vacances ;

- devenir maître de leur corps en attendant de se désaltérer malgré une soif ardente, en se privant d'une friandise, en avalant gaiement un plat raté ;

- être conscients des états d'âme qui font obstacle à la réalisation du bien, comme l'envie, la vanité, la crainte, la rébellion, la colère ;

- apprendre à s'affirmer face aux excuses de la vie : pauvreté, richesse, circonstances de famille, santé défectueuse, nervosité, mauvais temps, incidents, accidents.

De cette manière :

- le divin aura pénétré dans la vie de chaque jour, l'Idéal sera transposé dans les événements quotidiens ;

- des principes moraux, qui ne sont pas donnés à tous, auront été affirmés et éclairés ;

- la discipline se trouvera assainie, pour trois raisons :

- a) la prévention vaut mieux que la répression ; il est préférable d'essayer d'empêcher un délit en en parlant dans des moments de détente favorable, plutôt que d'être amené à le réprimer dans des condi-

tions d'excitation et de durcissement qui pourraient faire croire que l'application de la maxime est une réaction instinctive du maître blessé dans son autorité ;

- b) la discipline, qui apparaissait comme une répression, se révèle comme une occasion d'affirmer sa personnalité, sa maîtrise de soi ;

- c) par ce contact entre maître et élèves, par le fait qu'on s'incline tous devant des vérités supérieures, on œuvre maintenant ensemble.

### 3) La marche vers l'autonomie.

#### a) La liberté par l'obéissance.

Une saine réaction veut supprimer la discipline répressive traditionnelle dans le but de respecter la vie propre de l'enfant.

Mais il ne faut pas pousser à l'extrême ! *La doctrine libertaire ou individualiste* (introduite par l'« Emile » de Rousseau) :

- part de l'idée fausse que « l'homme naît bon », ignorant combien le Moi des sens et le Moi de l'esprit sont en contradiction ;

- en basant son activité sur l'instinct du jeu pour rendre tout intéressant, omet de développer l'énergie nécessaire à la vie réelle, car la vie ni la vertu ne sont des jeux ;

- par son culte du Moi, donne à la société des individus égoïstes, incapables de s'affranchir de la masse ;

- dans sa recherche de l'autonomie, n'a vu que le Moi et ne veut rien savoir de la Loi ;

- par un respect exagéré de l'individualisme de l'enfant, repousse la discipline et tolère le laisser-aller, la soumission aux passions, aux convoitises venant du monde extérieur : cette liberté « de la bouche, de la bourse et du jeu de cartes » (Pestalozzi) aboutit donc à la servitude.

*La vraie personnalité indépendante* est celle qui réalise le triomphe de la personne (volonté centrale, autonomie intérieure, esprit) sur la chose (volonté périphérique, passions et tentations extérieures, sens) :

- nous ne devenons vraiment personnels et libres qu'en résistant à notre propre individu aussi bien qu'à la masse, dont la force de suggestion collective est souvent difficile à vaincre ;

- le christianisme l'a affirmé de même : cela seul qui rend l'homme oublieux de lui-même fait vraiment de lui un homme ; pour développer la personnalité, l'éducation doit d'abord réduire au silence le « moi haïssable » (Pascal).

Mais pour soutenir ce combat douloureux contre des tendances obstinées, pour s'élever au-dessus d'elles, le Moi spirituel doit être fortifié par l'obéissance à un Idéal, à des principes, à sa conscience : la véritable liberté commence par une obéissance.

*L'obéissance :*

- c'est un obstacle qui fortifie le caractère et qui aguerrit ;

- elle permet d'élever l'enfant en lui apprenant à faire passer les devoirs permanents avant les désirs d'un instant et en faisant contrepoids aux défauts et faiblesses ;

- elle permet de lutter contre les excitations extérieures, la nervosité : elle est un gage de santé ;

- elle a fait ses preuves et les enfants y aspirent.

#### b) L'obéissance par la liberté.

A son premier stade, l'éducation ne peut se passer de la contrainte ; mais son aboutissement, c'est l'obéissance libre : *l'obéissance librement consentie* est le vrai triomphe de l'éducation. La personnalité spirituelle de l'enfant doit donner son consentement et considérer



la discipline comme la vie pour se libérer des caprices individuels. Chaque homme a en lui, si faiblement que ce soit, cette aspiration à une victoire spirituelle.

*Pour être avec les élèves plutôt que contre eux*, pour les inciter à passer, dans le travail et dans la vie, d'une attention passive à une attention active :

— il faut donner au travail, à tous les actes, un fondement moral, une portée spirituelle, ne pas séparer l'idéal du quotidien ; en effet, dans l'attitude de ceux qui se rebellent, il peut, certes, y avoir une résistance animale, mais c'est souvent une insurrection d'âmes vivantes qui exigent qu'on sollicite leur collaboration intérieure et qui ne veulent pas d'un travail mécanique (n'en est-il pas parfois ainsi au service militaire, entre autres ?) ;

— il faut utiliser leur instinct d'héroïsme, d'honneur et d'indépendance pour leur faire accepter ce qu'on leur impose ou interdit ;

— il faut, ainsi que le préconise Fénelon, s'efforcer de donner un visage souriant à la vertu ;

— il faut habituer les enfants à affronter avec persévérance les tâches de la vie réelle, même les moins attrayantes, mêmes dans les détails.

#### c) Autonomie.

Les méthodes coercitives devraient disparaître à l'école : une contrainte qui n'agit que du dehors, basée sur le sentiment tout passager de la peur, est incapable de faire régner un ordre véritable durable et d'exercer sur le caractère une action féconde ; elle laisse subsister une révolte sourde et conduit même aux pires insubordinations car elle ne tient aucun compte du besoin d'indépendance et du sentiment de l'honneur des individus ; c'est une méthode qui gâche le travail et mine la santé du maître.

Au contraire, en conciliant la liberté et la contrainte par une discipline volontaire, si le maître apprend à conclure avec le Moi spirituel de ses élèves une alliance dirigée contre leur Moi sensible, on crée dans une classe une atmosphère capable d'opérer des guérisons et on forme de vraies personnalités aptes à trouver seules la bonne route.

En envisageant une réforme de la discipline scolaire, Fœrster ne veut pas seulement lutter contre les moyens d'autrefois ; il offre, par des moyens nouveaux, d'atteindre et de dépasser les résultats obtenus jadis.

#### 4) La réforme de la discipline scolaire.

Reconnaissons d'abord que la discipline est de toute importance :

— une obéissance stricte à des règles nettes éduque le caractère et la volonté, les préparant à obéir plus tard à la loi civile, morale ou religieuse ; le maître ne représente rien de moins qu'un ordre de vie supérieure auquel l'école a pour mission d'initier la jeunesse ; il pourrait dire à ses élèves : « Je vous montre le chemin de votre état au mien ; je porte en moi votre nature mais aussi quelque chose qui est plus grand qu'elle, qui la domine, vers quoi vous pouvez et devez vous élever » ;

— il n'y a pas de travail intellectuel méthodique et persévérant s'il n'y a pas d'ordre dans la conduite et dans la tenue ;

— bannissons de nos écoles le caporalisme grossier, mais gardons de l'esprit militaire la rigueur et la précision des actes ; donnons peu d'ordres, mais donnons des ordres clairs.

*L'éducateur doit respecter l'enfant et sa dignité d'homme :*

— le principe suprême d'un maître doit être de cultiver et d'honorer ce qu'il y a de vraiment humain et d'élevé en l'enfant, son âme noble, cette personna-

lité morale à laquelle il est nécessaire de faire appel pour obtenir un résultat valable et durable ;

— l'autorité sans la générosité est toujours grotesque ; une réprimande sans délicatesse est toujours grossière ;

— nous devons faire preuve d'égards pour l'amour-propre de l'enfant, nous montrer le gentleman que nous aimerions le voir devenir ; un maître qui sait reconnaître ses torts, qui, dans toute sa manière de faire, témoigne un vrai respect pour sa classe, ce maître-là sera toujours l'objet d'une vénération enthousiaste.

Il faut donner au châtiement une valeur spirituelle :

— on choisira un exercice dans le domaine même où le coupable a été trouvé en défaut ; il s'agit d'une lutte commune contre les points faibles du caractère ;

— la méthode des châtiements corporels est, cela va sans dire, incompatible avec le souci de respecter l'enfant ; si quelqu'un est arrivé, par ce moyen-là, à réprimer certains vices ou certaines fautes, qu'il sache que, du même coup, il a tué l'amour-propre, et que de cela on s'apercevra plus tard cruellement ;

— en résumé, le maître doit fonder sa discipline sur le « massage des âmes » plutôt que sur celui des corps !

*Confiance et encouragement* sont deux puissants leviers en éducation :

— on n'a pas tort d'affirmer qu'un homme n'est pas perdu tant qu'un autre a vraiment foi en lui : le doute tue, la foi fait vivre ;

— les débutants doivent savoir cependant que cette politique de la confiance sans bornes ne peut être tentée que par un éducateur possédant déjà de l'autorité et dont les élèves savent qu'il est confiant non par aveuglement ou par simple bonhomie, mais ensuite d'une résolution chevaleresque ;

— la plupart des enfants souffrent de leurs chutes bien plus que les adultes ne l'imaginent : une grave erreur est de faire croire à l'enfant que ses défauts sont irrémédiables ; il faut au contraire l'affermir dans la certitude qu'il aura les forces de se ressaisir, lui montrer qu'il peut faire bien dans d'autres domaines ou, d'habitude, lui dire par exemple : « Tu vaux mieux que tes moments de faiblesse ne le feraient supposer. »

Pour réaliser ce programme, le maître doit faire d'abord sa propre éducation, car il n'y a que l'exemple qui instruit :

— les enfants sont sensibles au calme intérieur, à la concentration de la volonté, à la précision de la parole, qui sont le résultat d'une discipline personnelle ;

— « Subjugué-toi toi-même pour subjuguier les autres ! » Un maître irrité ou excitable cesse d'incarner l'autorité et l'ordre véritables ; les maîtres sans dignité sont ce qu'il y a de pire pour le caractère des jeunes : c'est une des raisons contre les châtiements corporels ;

— en cas d'injure personnelle au maître, celui-ci fera bien d'annoncer qu'il désire prendre le temps de réflexion afin de laisser tomber son ressentiment et de ne punir vraiment qu'en gardien de la Règle ; de telles paroles amèneront une détente salutaire (combien plus que la gifle instinctive ou vengeresse si fréquente en pareils cas !). Fénelon va jusqu'à conseiller d'attendre plusieurs jours avant de prononcer un blâme : « Montrez toujours à l'enfant que vous vous possédez ; rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. »

— pour que notre parole atteigne dans ces jeunes cœurs l'élément divin, il faut élever nos pensées vers l'Idéal supérieur et accepter pour nous-mêmes ses exigences les plus profondes.

## ORTHOGRAPHE ET RÉDACTION

*D'une pierre... trois coups!*

Et même quatre ou cinq si l'on veut ! C'est ce que le praticien avisé s'efforcera de faire quand il étudie avec ses élèves un texte court et bien choisi. Expliquons-nous : lorsqu'un texte est alerte et vivant, qu'il plaît aux élèves, que sa forme ne dépasse pas le niveau de leurs connaissances grammaticales et que son contenu a suffisamment de valeur pour enrichir leur langage, il est judicieux d'exploiter ce texte à fond et d'en tirer parti à la fois pour la lecture, le vocabulaire, l'orthographe, l'élocution et la rédaction. Le procédé est juste sur le plan pédagogique, puisque toutes ces leçons verront leur cohésion et leur efficacité renforcées par leur liaison entre elles et leur association à un petit centre d'intérêt ; sur le plan pratique, le procédé est avantageux et économique aussi puisque les leçons s'enchaînent et que chacune d'entre elles se trouve déjà préparée en bonne partie par les précédentes.

Nous nous bornerons à donner ici quelques exemples, tous vécus avec des élèves de 3e ou 4e année primaire, de textes préparés d'abord comme dictées d'application et de révision de leçons de grammaire et utilisés ensuite pour des **exercices d'imitation de textes**.

Parmi les exercices d'entraînement à la composition, celui de l'imitation d'un texte est certainement l'un des plus profitables. Comme le relevait justement ici même M. Nicoulin il y a quelques mois, le jeune élève aime cet exercice qui n'est pas trop difficile pour lui parce que le modèle-patron lui fournit un appui précieux qui le guide et lui donne confiance, sans empêcher pour autant une certaine spontanéité d'expression. D'ailleurs, selon le but qu'on se propose et suivant les possibilités des élèves, on peut prévoir toutes les nuances dans cet exercice qui peut aller de l'imitation très fidèle pour les débutants jusqu'à l'imitation très libre pour les enfants plus entraînés ou mieux doués.

Les exemples qui suivent sont tirés de notre **Manuel de dictées et d'exercices orthographiques** pour le degré moyen (Payot, 1959).

**Texte du manuel** (dictée No 35, page 18).

## LE DINER

*La grand-maman de Fanchon sait mieux que personne faire des omelettes au lard et conter des histoires.*

*Fanchon, assise sur la bancelle, le menton à la hauteur de la table, mange l'omelette qui fume et boit le cidre qui pétillie. Cependant, la grand-mère prend, par habitude, son repas debout à l'angle du foyer. Elle tient son couteau dans la main droite et elle a, de l'autre main, son fricot sur une croûte de pain.*

*Quand elles ont fini de manger toutes deux : « Grand-mère, dit Fanchon, conte-moi l'Oiseau bleu. »*

Anatole France.

Ce texte a été choisi comme dictée d'application de la 12e leçon de « Ma Grammaire », degré moyen, sur le présent des verbes en s. Il est écrit au tableau noir.

## ORTHOGRAPHE ET VOCABULAIRE

1. Présentation et lecture expressive du texte par le maître, puis lecture par les élèves.
2. Analyse et explications des idées, des expressions, des mots.

3. Etude de la forme (en vue de la dictée).

- a) Analyse des verbes, des accords et des divers cas grammaticaux (rappel de la leçon et des règles de grammaire).
- b) Etude du vocabulaire : sens et orthographe des mots. Les relever dans le cahier de vocabulaire (voir ci-dessous).

4. Dictée du texte (en règle générale, le lendemain de la préparation).

5. Correction de la dictée, corrections individuelles des élèves.

6. A la suite de la correction, relever avec toute la classe les mots qui ont provoqué le plus de fautes.

## Vocabulaire transcrit dans le cahier

La grand-maman, le grand-papa, conter, raconter, une omelette au lard, assis, assise, le banc, la bancelle, le cidre, pétillier, un repas, debout, une habitude, par habitude, d'habitude, le foyer, une croûte de pain, le fricot, fricoter un repas.

## GRAMMAIRE

Conjuguer et écrire au présent, en soulignant les terminaisons, quelques verbes de la dictée :

savoir - faire - boire - prendre - tenir.

## ÉLOCUTION

- a) Compte rendu oral du texte.
- b) Association des mots du vocabulaire à d'autres mots (exemple : une omelette au jambon, une omelette aux morilles, le cidre pétillie, le feu pétillie, ses yeux pétillent de malice, etc.).

## RÉDACTION

## Exercice d'imitation

1. Lecture et rappel du texte « Le dîner ».
2. Nouvelle analyse des idées et des parties du texte en vue de l'exercice d'imitation « Jacky et son grand-papa ».
3. Entretien sur ce sujet et composition orale du texte d'imitation en suivant le fil conducteur du texte modèle.
4. Vocabulaire nouveau issu de l'entretien et écrit au tableau noir.
5. Travail de rédaction par écrit, individuel ou collectif selon le cas.

## Exemple de travail collectif d'une classe de 3e année

## JACKY ET SON GRAND-PAPA

Grand-père sait mieux que personne construire des jouets pour son petit-fils et raconter des souvenirs d'autrefois. Appuyé contre l'établi de l'atelier, Jacky regarde attentivement son grand-papa qui tient d'une main un marteau et de l'autre un petit camion de bois. Entre ses lèvres, il pince quelques clous. Lorsque le travail est terminé, grand-père et Jacky vont se promener. Ils se donnent la main.

« Grand-papa, dit Jacky, raconte-moi comment vo-  
laient les premiers avions, quand tu étais petit. »

\* \* \*

**Autres exemples****Texte du manuel** (dictée No 5, page 8)**QU'ENTENDS-TU ?**

C'est Paul qui ouvre la fenêtre.  
 C'est le maître qui parle.  
 C'est une cloche qui sonne.  
 C'est une abeille qui bourdonne.  
 C'est une règle qui tombe.  
 C'est une porte qui grince.  
 C'est un bébé qui pleure.  
 C'est un chat qui miaule.  
 C'est un merle qui siffle.  
 C'est un chien qui aboie.  
 C'est une brebis qui bêle.  
 C'est Marie qui bavarde.

**Exercice d'imitation d'un élève de 3e année****QUE VOIS-TU ?**

Je vois le soleil qui brille sur le lac,  
 les poissons qui nagent dans l'aquarium,  
 un bouquet de fleurs sur le pupitre de la maîtresse,  
 la jolie robe de Marie-Christine,  
 la porte qui s'ouvre,  
 la maîtresse qui écrit sur le tableau noir,  
 de jolis dessins autour de la classe.

\* \* \*

**Texte du manuel** (dictée No 39, page 20)**LES NUAGES**

*Les nuages, poussés par un vent furieux, passent comme de gros oiseaux. Ils s'en vont vers l'est, les nuages noirs, les nuages gris, en longues files.*

*Où courez-vous, beaux nuages ?*

*— Nous allons vers le levant, plus loin que cette plaine, plus loin que ces montagnes, plus loin que l'horizon. Nous venons du vaste océan et nous allons où le vent nous conduit.*

*Beaux nuages, que portez-vous dans vos flancs rondouillots ?*

*— Nous portons la vapeur de l'eau de mer, des millions de fines gouttelettes. Notre voyage ne finit jamais car nous retournons à l'océan par tous les ruisseaux et les fleuves de la terre.*

**Exercice d'imitation d'un élève de 4e année****FLOCONS DE NEIGE**

Les flocons, chassés par la bise, volent comme de petits papillons blancs. Ils flottent dans l'air avant de tomber.

— Que faites-vous, jolis flocons ?

— Nous recouvrons le sol, nous protégeons les plantes du gel, nous habillons les sapins d'une parure blanche, nous faisons aussi le plaisir des lugeurs et des skieurs.

— Jolis flocons, comment êtes-vous faits ?

— Nous sommes faits de fines aiguilles et de délicates étoiles de glace, mais quand le temps se réchauffe, nous fondons et notre eau alimente les sources et les rivières.

\* \* \*

**Texte du manuel** (dictée No 26, page 15)**PAUVRE PETIT OISEAU**

*Petit oiseau, tu enchantes nos yeux et nos oreilles ; tu débarrasses nos jardins, nos vergers et nos forêts d'une multitude d'insectes ravageurs. Malheureusement, des ennemis nombreux te déclarent la guerre. Le chat hypocrite te guette quand tu sautilles à terre ; le mulot brise tes œufs ; les martres, les fouines et les belettes égorgent tes petits, les corneilles te poursuivent, mais nous, nous te protégeons et nous t'aimons, petit oiseau !*

**Exercice d'imitation (collectif) d'une classe de 4e année****PAUVRE PETITE FEUILLE**

Petite feuille, tu enchantes nos yeux. Au printemps, tu sors de ton bourgeon, habillée de vert tendre. En été, tu grandis, tu deviens plus verte et plus robuste. Tu nous donnes une ombre fraîche. Malheureusement, des ennemis te guettent. Des chenilles voraces aimeraient te ronger, mais ton amie, la mésange, t'en débarrasse. En automne, tu vieillis ; l'âge t'enlève ta belle couleur verte ; tu deviens jaune, rouge, brune. Le vent de novembre t'arrache sans pitié à ton rameau, te lance en l'air et te laisse retomber à terre. Et, sans le vouloir, un passant t'écrase au bord du chemin.

Pauvre petite feuille !

Paul Aubert.

**BIBLIOGRAPHIE**

**L'homme que tu seras**, par M. Payre et R. Gallice.  
 Cours moyen - fin d'études. Classiques Hachette, Paris, 1960.

C'est un livre de lecture qui présente une centaine de textes offrant une valeur littéraire et une valeur morale. La plupart sont empruntés à des écrivains français contemporains, et les jeunes lecteurs ne seront dépayés ni par le style toujours direct et concret ni par le fond, car ils se trouveront au milieu de leurs intérêts de chaque jour : sport, autos, avions, etc.

Sans prêche-prêcha, l'attention des élèves est attirée discrètement sur la leçon qui se dégage des textes, le jeune lecteur est invité à réfléchir et à prendre conscience du défaut qu'il doit extirper ou de la qualité qu'il faut cultiver.

Après chaque texte, quelques explications très succinctes et surtout quelques questions : **réfléchissons**. Enfin, de temps à autre, une résolution qui synthétise l'enseignement de plusieurs textes.

Un livre de lecture intéressant, gentiment présenté.

**Jeune fille** allemande, 17 ans  
**cherche place**

au pair dans une famille où elle pourrait se perfectionner en français. Ecrire à Mme König, Hadlaubstr. 76, Zurich.

Marcel Wild **Hôtel Buffet de la Gare**

Ses vieux vins - Sa fondue bourguignonne  
 Rendez-vous des chanteurs et des sportifs

**Courtélary** (Local du F.C. Courtélary) - Tél. (039) 4 33 10



Collègues, faites enregistrer les productions de vos élèves, les sociétés que vous dirigez, ou copier des bandes magnétiques sur

**MICROSILLON**

Références — Conditions intéressantes

B. ZIMMERMANN Chézard NE Tél. (038) 719 90

Pour les maîtres de travaux pratiques

## cartonnages et reliure

Nous tenons à votre disposition :

- Outils : petites machines à rogner, ciseaux, plioirs, équerres
- Papiers : pour pliages, papiers de couleurs mats et brillants, papiers pour travaux à l'amidon, papiers pour couvertures
- Cartons : mi-carton satiné et mat, carton machine gris et un côté blanc, carton main, carton bois
- Toiles : toiles pour registres, toiles mates, cuir synthétique
- Divers : blocs-calendriers, horaires des cours, règles de jeux, cordons, rubans, etc.
- Colles : colle à l'amidon, colle à froid et à chaud, colle synthétique

Tous les outils et matériel sont contrôlés et utilisés dans notre propre atelier.

**Franz Schubiger**

**Winterthur**

### Aux membres de la SPR

**NOUVEAU !** Sur demande, conditions de paiement sociales sans risque pour vous. Lors de votre achat, prière de présenter votre carte de membre. Aucun rabais ne pourra être accordé ultérieurement.

Les nouveaux avantages Pfister si appréciés: Service-entretien gratuit. Remboursement du billet CFF ou plein d'essence gratuit pour tout achat dès Fr. 500.—. 10 ans de garantie contractuelle.

Livraison franco domicile.

**5%  
de  
rabais**

chez

Les modèles les plus récents !

Lausanne, Genève, Neuchâtel, Delémont, Zurich, Bâle, Berne, St-Gall, Bellinzona, Lugano, Zoug, Winterthur, Lucerne, Coire, fabrique-exposition et ateliers à Suhr près Aarau.

600 chambres-modèles. Une sélection dans tous les styles et toutes les gammes de prix vous permet de réaliser tous vos souhaits.

Le plus beau choix et les plus grands avantages :

**Pfister ameublements S.A.**

accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution



**Mutuelle  
vaudoise  
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société  
pédagogique vaudoise, l'Union du corps  
enseignant secondaire genevois  
et l'Union des instituteurs genevois**

**Rabais sur les assurances accidents**